

# Comment apprécier l'état de santé et de bien-être social ?

On mesure l'état de santé et de bien-être social grâce aux indicateurs :  
Statistiques permettant de mesurer la situation d'une population sur une période donnée.  
Ils s'expriment soit en valeur absolue (effectif), soit en valeur relative (%).

## Les indicateurs sanitaires renseignent sur l'état de santé d'une population.

Les principaux indicateurs de santé sont la :

- Morbidité : Nombre de personnes malades dans une population donnée.
- Prévalence : Nombre total de personnes atteintes par une maladie.
- L'incidence : Nombre de nouveaux cas d'une maladie.

Ces indicateurs sont utilisés en épidémiologie = étude scientifique des maladies.  
Il existe 3 types d'épidémiologies :

- Épidémiologie descriptive : étude de l'évolution d'une maladie.
- Épidémiologie analytique : étude des causes et des conséquences d'une maladie.
- Épidémiologie évaluative : bilan des mesures prises pour lutter contre une maladie.

## Les indicateurs socio-démographiques renseignent sur la situation sociale d'une population.

Les principaux indicateurs de bien-être social sont :

- L'espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne qu'un individu peut espérer vivre en fonction du taux de mortalité du moment.
- L'espérance de vie sans incapacité : Nombre moyen d'année qu'un individu peut espérer vivre sans incapacité, sans infirmité, sans handicap.
- Mortalité prématurée : Nombre de décès avant 65 ans pour une période donnée.
- Taux de natalité : nombre de naissances pour 1000 habitants pour une année donnée.
- Taux de mortalité : nombre de décès pour 1000 habitants pour une année donnée.
- Solde naturel : Différence entre nombre de naissance et de décès.
- Solde migratoire : Différence entre nombre entrants et sortants d'un territoire
- Taux de pauvreté : Proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60% du niveau médian soit 987 euros en 2015).
- Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active.

## Les indicateurs sont utilisés par les pouvoirs publics et les acteurs du sanitaire et du social pour :

- orienter et décider en politiques sanitaires et sociales
- cibler des populations concernés par certains problèmes.
- connaître l'état de santé et de bien-être social de la population.

